

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Directeur Général du Crous Clermont-Auvergne

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962, modifié par le décret n° 202/1246 du 07 novembre 2012 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2022 portant nomination de Monsieur Philippe NEGRIER aux fonctions de Directeur Général du Crous Clermont-Auvergne à compter du 1er janvier 2023,

Vu le contrat à durée indéterminée du 1^{er} septembre 2005 portant nomination de monsieur Richard DESTERNES, Délégué culturel au Crous Clermont-Auvergne,

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à :
⇒ **Monsieur Richard DESTERNES** – Délégué culturel,

suivant les détails énumérés dans l'**annexe 1** suivant les thèmes ci-dessous, et :

- 1) Actes d'ordonnancement
- 2) Courriers
- 3) Stagiaires accueillis dans le service

ARTICLE 2 :

Monsieur DESTERNES et l'Agent Comptable du Crous sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Clermont-Ferrand, le 1^{er} janvier 2023

Spécimens de signature,

Le Directeur Général du Crous,

Richard DESTERNES

Philippe NEGRIER

ANNEXE 1

A la décision de délégation de signature du délégué culturel

1) Actes d'ordonnancement

- Bons de commande concernant l'enveloppe « moyens des services » gérée par le service dans la limite des crédits délégués et dans la limite d'un coût unitaire inférieur à 800 €.HT pour les achats de fournitures
- Bons de commande plafonnés à 5 000 € TTC
- Les bons de commande supérieurs à 5 000 € devront être soumis à l'approbation de la direction
- Constatation et certification du service fait
- Prise en charge des factures et avoirs

2) Courriers

- Tout courrier entrant dans le champ de compétence du service culturel, à l'exception des courriers destinés :
 - aux élus et personnalités
 - aux collectivités territoriales et autres collectivités publiques
 - au CNOUS et Ministères
 - au Rectorat

3) Stagiaires accueillis dans le service

- Attestations de présence et évaluations des stagiaires affectés au service culturel

Clermont-Ferrand, le 1^{er} janvier 2023

Spécimens de signature

Le Directeur Général du Crous,

Richard DESTERNES

Philippe NEGRIER